



Le Maire - Daniel Ruard
7 Place de l'Eglise
21270 Saint Sauveur
tel: 03 80 47 44 99

Saint-Sauveur le 05 mai 2025

LETTRE DE MOTIVATION

La commune de Saint-Sauveur s'est prononcée très tôt pour le respect de l'environnement et le développement des énergies renouvelables.

C'est ainsi qu'elle a rédigé un document relatif au déploiement des énergies renouvelables sur son territoire en 2023.

Depuis le début de ce mandat, en 2020, la commune a recherché des partenaires dans la perspective de mener à bien un programme visant à mettre en œuvre, de manière concrète, cette volonté.

Très vite, l'option de la production photovoltaïque ou agrivoltaïque s'est imposée.

Propriétaire foncier, la commune a pris contact avec les exploitants des terrains qu'elle loue pour des besoins agricoles. Elle a aussi fait l'inventaire de ses propriétés et a noté la présence d'une ancienne décharge sauvage, aujourd'hui impropre à tout usage ; ce terrain fait partie, avec d'autres surfaces agricoles des sites « ciblés » pour mettre en œuvre des projets photovoltaïques.

L'objectif est de réaliser ces constructions avec des partenaires fiables du secteur photovoltaïque. En plus de desservir des projets respectueux de l'environnement, l'exploitation de ces installations rapportera un produit financier à la commune.

Fait à Saint-Sauveur le 05 mai 2025

Le Maire – Daniel Ruard